



Ville
MANSLE-LES-FONTAINES

Réunion n°1 du Conseil Municipal de Mansle-les-Fontaines

Séance du 12 février 2025

Le Conseil Municipal de Mansle-les-Fontaines se réunira, **Salle Louis Léaud à l'Hôtel de Ville, Mansle 16230 MANSLE-LES-FONTAINES le Mercredi 12 février 2025 à 19 h 00.**

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

FINANCES COMMUNALES :

- 1 ➤ Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalable au vote du budget 2025.

LOCATION SALLE COMMUNALE :

- 2 ➤ Convention avec la Mutualité Sociale Agricole pour la location du bureau situé au 1er étage de la salle des Fêtes de Fontclaireau pour la période du 01/04 au 15/05/2025 (accompagnement déclaration PAC).

RESSOURCES HUMAINES :

- 3 ➤ Modification du tableau des emplois au 21/02/2025- Création des postes suivants :
 - 1 poste d'Adjoint administratif,
 - 1 poste d'Adjoint administratif principal de 2ème classe,
 - 1 poste de Rédacteur principal de 1ère classe,
 - 1 poste d'Adjoint technique,
 - 1 poste d'Agent de maîtrise,
 - 1 poste de Technicien principal de 1ère classe.

PROCEDURE ENVIRONNEMENT - ZAE nR :

- 4 ➤ Avis du Conseil Municipal sur les zones d'accélération des énergies renouvelables - Confirmation des zones (cartographie).

SYSTEME INFORMATIQUE : LOGICIELS METIER

- 5 ➤ Projet adhésion au syndicat mixte ouvert AGEDI en partenariat avec l'Agence Technique Départementale de la Charente (ATD 16).

AIDE EXCEPTIONNELLE :

- 6 ➤ Attribution d'une aide financière exceptionnelle au profit de Mayotte.

QUESTIONS DIVERSES

IMPORTANT - INFORMATION A L'ATTENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

En introduction de séance, Estelle NAUDIN, chargée de communication de la ville, prendra en photo (portrait individuel) les conseillers présents afin de mettre à jour les informations concernant le Conseil Municipal sur le site internet .

Affiché le 06 février 2025

Le Maire,
Christian CROIZARD



